



Coupe de l'Empereur
22 janvier 2006
Baie de Golfe Juan
Organisée par le Club Nautique de Golfe Juan

Annexe aux Instructions de course type « Habitables » 2005 - 2008

- 1.2.3** Les voiliers porteront, tant qu'ils seront en course, le pavillon HN correspondant à leur classe. Tout concurrent qui n'est plus en course doit enlever ce pavillon
- 2** Emplacement du tableau officiel : dans l'entrée du club house
- 4.1** Emplacement du mât de pavillon à terre : devant le club house.
- 4.2** Lorsque le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4 des RCV.
- 5.1** Programme du 22 janvier : 1 manche, 1^{er} signal d'avertissement à 11h00
- 5.2** Heure limite pour le signal d'avertissement : 14h00
- 6** Pavillon de série :
- Flamme 1 : Classes HN A, B, C.
 - Flamme 2 : Classes HN D
 - Flamme 3 : Classes HN E, F, G
 - Flamme 4 : Classes HN R1, R2, L
 - Flamme 5 : Classes HN R3, R4
- 7** Zone de course : baie de Golfe Juan
- 8.1** Description des parcours :
- Parcours côtier (voir annexe parcours côtier)
 - Le numéro de parcours sera affiché a l'arrière du bateau Comité de course.
- 8.3** Description des réductions de parcours: Le parcours peut être réduit à chaque marque
- 9** Marques :
- Départ/arrivée : bouée cylindrique rouge
 - Bouées de parcours : Marques cylindriques jaunes
 - La « porte départ » est une porte avec la bouée de départ d'un coté et le bateau comité de l'autre .
- 10.1** Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 des RCV.

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Pavillon de classe ; un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, Z avec I, ou noir ; un signal sonore	4
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire ; un long signal sonore	1
Départ	Amenée du pavillon de classe ; un signal sonore	0

- 10.2** Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon du CNGJ et la marque de départ.
- 10.3** Les extrémités de la ligne d'arrivée sont le mat du bateau comité portant le pavillon du CNGJ et la marque d'arrivée.
- 13.1** La pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est une rotation de 720°. (Système 1)
- 14.1** Temps limite pour le premier bateau pour finir la course : 4h00
- 14.3** Le système 1 sera appliqué pour le calcul du temps d'ouverture de la ligne. La ligne d'arrivée sera fermée en tous cas à 17h00.

- 16.2** Le nombre maximum de courses à courir est de 3. Le classement sera effectué sur les courses validées. 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- 16.4** Système choisi pour le calcul du temps compensé : temps sur distance avec application du CVL.
- 17.2** Canal de vacation radio : 8
- 19.1** Jauge : les concurrents devront présenter à l'inscription et au plus tard avant l'heure limite de réclamation un certificat de jauge HN valide.
- 19.2** Heure limite d'affichage des coefficients HN : 10h00
- 20** Proclamation des résultats : 18h30

Composition du corps arbitral

Président du Comité de course : Didier Sapanel

Président du Jury : Giorgio Gheri